

## MEMBRES DU

### BUREAU GÉNÉRAL DES AUMÔNIERS EXAMINATEURS (GBEC)

**Durée du mandat : 6 ans, nombre de personnes à élire : 3 laïcs, 3 membres du corps enseignant de séminaires théologiques ou d'autres établissements d'enseignement, 3 presbytres ayant une cure pastorale ou un ministère spécialisé, 2 évêques**  
(HOB élit et HOD confirme les élections).

**Description de poste :** Les membres du GBEC rédigent chaque année l'Examen général d'ordination (GOE) pour les candidats à l'Ordre saint. Ils produisent également des documents de référence pour les lecteurs des examens. Quelques membres du bureau lisent eux-mêmes; d'autres supervisent les équipes de lecteurs; encore d'autres révisent et approuvent les évaluations écrites pour toutes les réponses aux questions du GOE. Lors de ses réunions, le Bureau, qui se compose de 22 membres au total, évalue et planifie les travaux de l'année suivante. Le Bureau est constitué d'évêques, de prêtres ayant des cures pastorales ou participant à des ministères spécialisés, de membres laïcs ou ordonnés du corps enseignant de séminaires accrédités ou d'autres établissements d'enseignement et de laïcs ayant des compétences particulières.

**Qualités et compétences que doit posséder le candidat :** Il est utile d'avoir une expérience antérieure dans une commission diocésaine sur le ministère, dans un comité permanent ou en tant qu'ancien lecteur de GOE. Il est essentiel que les candidats aient des connaissances en informatique (la conférence téléphonique comme Adobe Connect) et accès à Internet. Les candidats doivent s'intéresser à l'enseignement théologique et avoir des compétences dans l'un des sept domaines canoniques. Les membres du Bureau doivent se sentir à l'aise de travailler en équipes et en groupes de travail. Les affectations du GBEC exigent d'être capable de se concentrer intensément sur les tâches à accomplir. Il est également utile d'avoir des compétences en matière de méthodes et procédures de tests.

#### **Responsabilités du poste :**

Nombre de réunions par an : trois (février, juin et octobre)

Lieu habituel des réunions : le lieu des réunions varie

Durée habituelle des réunions : février : 3 1/2 jours en réunion face à face; juin : visioconférence d'une journée; octobre : 3 1/2 jours en réunion face à face

Combien de temps supplémentaire est nécessaire ? le temps de lecture chez soi est d'environ 60 heures pour des réponses dans un domaine canonique.  
N.B., pas tous les membres du bureau seront des lecteurs des GOE. Les membres de première année assisteront à la Réunion de lecteurs et liront des examens avec les autres lecteurs.

Les membres font-ils partie de comités ? Oui, les membres doivent travailler sur des projets individuels (comme, par exemple, la préparation de questions pour le GOE)

Les frais de réunion sont-ils payés ? oui

Est-il possible d'avoir une avance sur frais de voyage ? oui

Prévisions de participation : toutes les réunions, en arrivant à l'heure et en restant jusqu'à la fin

**Autres informations :** Au cours d'un mandat de six ans, les membres doivent assister à une réunion de planification d'une journée et demie au moins trois fois. Pour toutes informations complémentaires, voir le Canon III. 15.

**Récapitulatif des prévisions de temps:**

Réunions ordinaires:	7 jours par an
Lecture des examens :	variable, encore, pas tous les membres ne serviront comme aumôniers qui surveillent les équipes de lecteur
Projets individuels :	variable
Réunions de planification :	4 1/2 jours par mandat de 6 ans